Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 17 (1879)

Heft: 42

Artikel: Chronique vinicole

Autor: L.C.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-185368

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PHIX DE L'ABONNEMENT:

Pour la Suisse: un an, 4 fr.; six mois, 2 fr. 50. Pour l'étranger: le port en sus. On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au magasim Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du Gonteur vaudois. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Chronique vinicole.

En parcourant le vignoble, on ne rencontre que mines allongées. L'époque des vendanges, ordinairement si gaie, si joyeuse, sera, cette année, un triste moment à passer.

Nos pauvres vignerons, qui ont cultivé leurs ceps avec amour, qui ont trempé de leurs sueurs cette terre pleine d'espérances, ont vu leurs illusions s'évanouir une à une.

En effet, dans nos vignes vigoureuses d'aspect, aux pampres luxuriants, on ne rencontre, à part quelques souches favorisées, que de maigres grappes, dont les tardifs rayons du soleil ne parviennent pas à dorer la surface.

Yvorne surtout est particulièrement déshérité. Au point de vue de la quantité, c'est un des résultats les plus déplorables qu'on ait vu de longtemps. Au surplus, d'une manière générale, on estime dans notre contrée que l'importance de la récolte variera entre le dixième et le cinquième de celle d'une année moyenne.

Comme qualité, chacun s'accorde à dire qu'à moins d'un miracle (c'est-à-dire huit jours de föhn), nous ferons quelque chose d'assez médiocre.

Aussi les vins en cave sont tenus à de fort hauts prix. On ne parle plus que pour mémoire de ceux ayant plus de deux ans de vase. Les 1877, qui sont décidément très agréables et parfaitement équilibrés, mais dont le disponible est faible, quitteront forcément la grande consommation, pour entrer dans le domaine de la fantaisie. Restera les 1878, vins ordinaires, sur lesquels la consommation devra se rabattre, faute de mieux. Ils atteignent aujour-d'hui un cours exceptionnel, que les circonstances dans lesquelles nous sommes tendront à affermir ou à élever encore.

Aujourd'hui, au lieu du föhn si désiré, le vent sousse glacé, et une couche de neige fraîche couvre toutes les hauteurs environnantes.

Adieu les chansons, adieu la gaîté, adieu la poésie, car malgré tout, je crois, avec notre excellent ami Oyex, que dans le canton de Vaud, l'avenir ne saurait être aux muses sans tonnes.

Charrière de-Bennevys, 16 octobre 1879.

L. C.

Comment on étudie.

Avez-vous jamais essayé d'évoquer les souvenirs d'années d'études au milieu d'anciens étudiants? Que de plaisirs passés, que de chagrins qui semblaient depuis longtemps oubliés reviennent alors à la mémoire! Chacun apporte son anecdote, triste ou gaie. On revit dans un temps qui n'est plus et que tous regrettent. Les illusions sont mortes, des déceptions de tout genre les ont tuées, mais il fait si bon les rappeler à la vie, ne fût-ce que pour un instant!

Pour beaucoup ce temps d'études a été le plus beau de leur vie. Temps d'études, où souvent on étudie bien peu. N'a-t-on pas défini l'étudiant : Un homme qui n'étudie pas ? Il s'est même trouvé un caricaturiste pour crayonner la scène suivante :

Un jeune homme témoigne devant le tribunal, après avoir juré de dire la vérité, toute la vérité, rien que la vérité.

- Vous êtes étudiant?
- Oui, Monsieur le Président.
- Vous étudiez.....?
- Non, Monsieur le Président.

C'est que les études comportent tant d'accessoires, que souvent le principal est laissé bien à l'arrière-plan. Cependant il arrive toujours une époque fatale où l'examen approche. L'étudiant prend peur. C'est le moment des bourrées formidables et des travaux gigantesques. Que de fois la fortune a trahice courage de la dernière heure! On se promet alors de ne plus se laisser prendre. Le commencement de l'année est pavé de bonnes intentions. Mais hélas! elles vivent ce que vivent les roses, et l'examen suivant voit revenir les mêmes nuits blanches, suivies bien souvent des mêmes catastrophes.

Beaucoup de celles-ci d'ailleurs restent célèbres dans la chronique. Il est des examens illustres qu'on raconte de générations en générations, depuis Charlemagne introduisant la réforme dans ses Etats, jusqu'à la ligne indéfinie que traça un futur géomètre, en partant de la planche noire, passant par la porte et filant par l'escalier.

Au grand jour de l'examen, le professeur prend sa revanche. On entend dans l'auditoire de droit le colloque suivant :

- Monsieur le candidat, qu'est-ce qu'un crime?